

LES ESPECES A RESTRICTION DE PUBLICATION TOTALE EN TOUS TEMPS SUR FAUNE FRANCE : premiers éléments de réflexion



Nous avons discuté à plusieurs reprises du contexte de restriction de publication des données de certaines espèces, plutôt que d'autres sur le portail *Faune France*. Nous pensons que le masquage d'espèces de Libellules réputées rares (ou pas) sur *Faune France* peut dans l'essentiel des cas nuire à leur connaissance et en conséquence à leur préservation. Nous avons réuni certains arguments ci-dessous qui nous semblent en faveur d'une possibilité de faire tomber les masques et sommes attentifs à tous contre-arguments.

En effet, un nombre significatif d'espèces voient leurs observations masquées sur *Faune France*. Nous pensons que cela ne se justifie pas et dans bien des cas pourra paraître contre-productif en matière de connaissance et de préservation des espèces. La seule espèce pour laquelle ce masquage paraît justifié est celui de *Nehalennia speciosa* qui n'est connue que sur une seule station dans le pays, qui de plus est habitats fragile facilement altéré par toute pénétration *in situ*. Les autres exemples données ne sont pas pertinents et parfois parfaitement indéfendables à notre avis. Des actions de communication en ce qui concerne les stations sur des propriétés privées ou sur la pénétration précautionneuse des tourbières de montagne sont plus adaptées et n'aurait pas les effets négative de la campagne de restriction appliquée. Enfin pour une espèce - *Somatochlora arctica* - son inscription à la liste nationale des espèces protégées pourrait être la meilleure solution.

• **Aesche des joncs (*Aeshna juncea*)**

Bien que classée globalement en catégorie NT en France, cette espèce est tout à fait commune sur ses habitats d'altitude. Par ailleurs il s'agit d'un témoin de la qualité des populations de Libellules de montagne dont il s'agit de favoriser le suivi. La restriction ne se justifie absolument pas dans son cas, qui plus est pour une espèce non menacée.

• **Aesche subarctique (*Aeshna subarctica*)**

Cette espèce est classée NT en France et se trouve sur quelques localités souvent bien connue du Jura et des Vosges. Révéler les observations serait en

faveur d'une amélioration des connaissances de cette espèce mal recherchée par les observateurs.

● **Agrion à lunules** (*Coenagrion lunulatum*)

Cette Libellule menacée est inféodées aux sites d'altitude de l'Auvergne et très ponctuellement en Rhône-Alpes principalement (localité bien connue). Le masquage des données dans son cas peut contribuer à une amélioration du respect des propriétés privés dans son aire de répartition, mais en aucun cas à la conservation de l'espèce. C'est uniquement sur ce premier point que la restriction se justifier pour l'Agrion à lunules qui est par ailleurs bien représenté sur son aire principale.

● **Agrion à stigmas pointus** (*Coenagrion caerulescens*)

Il s'agit d'une Libellule menacée dont le suivi odonatologique est difficile. Elle est bien représentée dans la vallée de la Durance, mieux connue désormais dans celle de la Drôme, en difficulté en Ardèche et souvent méconnue ailleurs en France. Dans un contexte de partage des informations, elle a pu être découverte sur de nouvelles stations en Occitanie. Aussi l'amélioration de la communication sur cette espèce est propice à celle de sa connaissance et en conséquence de sa préservation.

● **Agrion hasté** (*Coenagrion hastulatum*)

C'est une espèce menacée qui n'est principalement connue que sur certaines stations de montagne et qui manque en divers points. Le suivi et la connaissance de ses stations connues est un progrès dans la conservation de cette espèce pour qui la restriction ne se justifie pas.

● **Agrion orné** (*Coenagrion ornatum*)

Il s'agit d'une espèce présente essentiellement en Bourgogne où elle est bien répartis sur ses habitats. A l'instar de l'Agrion à lunule, elle est relativement facile à découvrir dans son aire principale lorsqu'on connaît bien ses habitats. Ces derniers sont néanmoins souvent inscrits dans des propriétés privées et dans un contexte d'accueil local pas toujours favorable. Aussi si le masquage ne se justifie pas clairement, un effort de communication en ce qui concerne les pratiques de terrain est en définitive le plus important dans le cas de l'Agrion orné. Cette communication doit inclure l'adhésion des propriétaires concernés par des stations d'Agrion orné. Classée NT, cette espèce ne paraît pas menacée.

● **Chlorocordulie alpestre** (*Somatochlora alpestris*)

Connue de quelques stations des Alpes principalement, c'est une espèce difficile à détecter, si bien que souvent plusieurs visites sont nécessaires pour la découvrir et ce dans des conditions d'accès parfois compliqué à ses habitats en altitude. En conséquence la suppression du masquage en ce qui concerne cette espèce est plus favorable à sa connaissance et sa préservation et n'oblitére en rien son dynamisme. Dans son cas la restriction paraîtra contre-productive. Classée NT, cette espèce ne paraît pas menacée.

● **Chlorocordulie arctique** (*Somatochlora arctica*)

A l'instar de l'espèce précédente, c'est une Libellule d'altitude néanmoins répartie à des cotes moins élevées si bien qu'elle est aussi par exemple dans les Ardennes. Elle est difficile à détecter selon les endroits, si bien que la suppression de la restriction dans son cas est favorable à une meilleure recherche et en une meilleure connaissance de ses populations. Il convient cependant de souligner que certaines stations du Nord-Est de la France ont pu être altérées en raison d'une sur-fréquentation et surtout de prélèvements excessifs par des collectionneurs. Cet exemple est concret, mais les progrès de l'odonatologie et les nouvelles méthodes d'observations limitent désormais cette difficulté qui semble appartenir au passé. Un projet statut de protection de l'espèce en France est plus adapté à ce contexte que le masquage des données. Classée NT, cette espèce ne paraît pas menacée.

● **Chlorocordulie méridionale** (*Somatochlora meridionalis*)

Il s'agit d'une espèce connue d'un nombre très limité de localités en Provence et certainement méconnue en Corse. Aussi tout ce qui concerne l'amélioration de la communication à son sujet est favorable à l'amélioration de sa connaissance et en conséquence de sa préservation. Le masquage des données dans son cas a certainement des conséquences sur les progrès qui pourraient être faits pour la conserver. Classée finalement, NT, en raison de populations significatives supposées présentes en Corse, cette espèce ne paraît pas menacée.

Leucorrhine à front blanc (*Leucorrhinia albifrons*)

Il s'agit d'une Libellule assez bien représentée dans les Landes. Les stations ailleurs en France sembleront plus ponctuelles et moins bien connues. Dans son cas comme dans d'autre le masquage des données n'a pour principale

conséquence que de limiter les savoirs et la bonne conservation de l'espèce, en particulier dans l'aire où elle est le moins bien connue. Classée NT, cette espèce ne paraît pas menacée.

Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*)

Il a été récemment démontré que cette espèce ne se reproduit probablement pas, du moins régulièrement, sur l'essentiel des localités où elle est observée. Elle présente un important erratisme. Il est possible que les vrais sites de reproduction pérennes et réguliers soient dans quelques cas fragilisés par une sur-fréquentation des naturalistes. Néanmoins seul un masquage ponctuel et au gré des observateurs et en particulier des spécialistes de l'espèce (cf. marquage des données comme confidentielles) est justifié. Si des stations notables étaient nouvellement révélées par des observateurs profanes, ceci ne peut avoir comme conséquence qu'une amélioration des connaissances et de la conservation de l'espèce. Le masquage pourrait paraître pertinent dans son cas en ne révélant pas les localités où de la reproduction est notoirement constatée et ceci devrait être une initiative de l'observateur à masquer sa donnée comme confidentielle. Classée NT, cette espèce ne paraît pas menacée.

Leucorrhine à large queue (*Leucorrhinia caudalis*)

Le cas de cette Libellule non menacée, est similaire à celui de *Leucorrhinia albifrons*. Le masquage des données dans son exemple contribue à limiter les connaissances et la conservation de l'espèce. Elle est de plus de répartition plus vaste et fréquente et elle a une dynamique de progression positive.

Leucorrhine douteuse (*Leucorrhinia dubia*)

C'est une espèce tout à fait nombreuse généralement sur ses habitats d'altitude. Elle n'est alors pas menacée et l'accès rendu difficile à ses stations en montagne limite volontiers la visite en grand nombre de naturalistes. Le contexte paraîtra néanmoins plus délicat en ce qui concerne les stations du Massif Central ou les éventuelles localités des Ardennes, avec ici un double enjeu : l'intérêt d'améliorer et de partager les connaissances, mais *a contrario*, celui de la fragilité de ses habitats qui ne supportent pas une sur-fréquentation. Aussi les stations les plus accessibles peuvent se trouver menacées, voire altérées (néanmoins aucun cas concret connu d'un tel phénomène). Une politique d'information sur la fragilité des milieux tourbeux nous semble une solution pertinente. Classée NT, cette espèce ne paraît pas menacée.

Leucorrhine rubiconde (*Leucorrhinia rubicunda*)

Le masquage des données de cette espèce qui ne se reproduit plus en France depuis plus d'un siècle, n'a pas de sens. En effet c'est une espèce erratique qui pénètre désormais sur notre territoire que dans le cadre d'explosions démographiques dans le Bénélux. Il n'y a aucun enjeu de conservation pour l'instant sinon de rechercher et d'éventuellement découvrir une station reproductrice de l'espèce. Ceci serait finalement favorisé par un partage des observations.

• **Néhalennie précieuse** (*Nehalennia speciosa*)

Il n'y a actuellement qu'une population de cette espèce en France dans le département du Jura. Elle se trouve en faible nombre dans un habitat particulièrement fragile et sensible à la pénétration. Il est parfaitement préconisé, en dehors de missions de connaissance pour sa préservation qui doivent être réalisées avec le maximum de précautions, de n'observer l'espèce qu'en périphérie de son habitat et sans aucune pénétration. Le **masquage des informations sur cette espèce est parfaitement justifié** et il doit être accompagné par un travail de communication sur les principes de recherche et d'observation responsable de cette espèce.

• **Sympétrum déprimé** (*Sympetrum depressiusculum*)

Il s'agit d'une espèce menacée souvent nombreuse sur ses habitats. Elle n'est généralement pas perturbée par la pénétration des naturalistes qui sont le plus souvent invités par la configuration de l'espace à se tenir en périphérie des zones considérées. Le masquage des données n'a pas de fonction claire dans le cas de cette Libellule.

Sympétrum du Piémont (*Sympetrum pedemontanum*)

A l'instar de l'espèce précédente, il n'est pas régulier de pénétrer directement dans les habitats de cette espèce. Le masquage des données de cette espèce qui de plus n'est pas menacée, ne se justifie pas.

Sympétrum jaune (*Sympetrum flaveolum*)

Cette Libellule peut habiter des habitats fragiles en altitude, néanmoins les stations de plaine concernent soit de l'erratisme, soit des installations ponctuelles qu'il convient de suivre avec assiduité ce qui n'est pas compatible avec un masquage des données. Il conviendrait en définitive d'inviter les

naturalistes à rendre confidentielles leurs données quand ils jugent que les habitats sont susceptibles d'altération par une pénétration. Classée NT, cette espèce ne paraît pas menacée.

Cyrille Deliry, pour le Groupe *Sympetrum*
Niort le 18 avril 2020